

PARCOURS CAA* : UNE OFFRE DE FORMATION MODULAIRE

*Communication Alternative et Améliorée

NIVEAU 3, PERFECTIONNEMENT

Le Projet Individuel de Communication (PIC)

Dans le processus d'un projet de C.A.A, après avoir dressé le tableau de la situation actuelle concernant la communication de la personne et identifié les freins et les leviers potentiels, vient le moment de rédiger le projet individuel de communication (P.I.C).

Le P.I.C. correspond au volet «communication » du projet personnalisé. Il définit des objectifs et décrit précisément les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la communication réceptive et expressive de la personne, ainsi que sa participation dans ses différents contextes de vie. Ce projet est évolutif et il est co-construit avec tous les acteurs impliqués (personne concernée, famille professionnels...). Il précise la temporalité des objectifs fixés et permet donc de se mettre en action vers l'avenir. Sa lecture et son appropriation doit être la plus claire possible pour toutes les personnes qui interviennent au quotidien auprès de la personne en situation de handicap lié à la communication et au langage.

Objectifs :

- Identifier les différents éléments d'un P.I.C.
- Construire une trame de P.I.C.
- Elaborer des objectifs SMART sur le plan de la communication.
- Décrire de façon accessible et détaillée les moyens à mettre en oeuvre pour chaque objectif
- Définir des bornes temporelles ajustées aux objectifs et au contexte
- Réadapter un P.I.C existant

CONTENU :

Session 1

- Retour sur la démarche de projet personnalisé (PP)
- Le Volet communication du PP : le Projet individuel de communication (PIC)
- Les différents éléments d'un P.I.C.,
- Point sur le vocabulaire utilisé
- Analyse de projets
- Présentation de Cas cliniques

Session 2

- Rappel sur l'évaluation , les domaines de la compétence communicative et le modèle de participation
- Rédaction d'objectifs en lien avec les cas cliniques
- Notion de besoins d'apprentissage
- Les moyens à mettre en oeuvre: détail de l'implémentation des moyens de CAA, stratégies des partenaires.
- Analyse de P.I.C rédigés

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

Tout professionnel ou famille accompagnant des enfants/adolescents présentant des difficultés liées à la communication et/ou au langage.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre de l'établissement, participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

Pré-requis

Avoir suivi le module de niveau 1 " Initiation" ainsi qu'au moins deux modules de formation du niveau 2 « approfondissement » du parcours. Si vous avez un niveau de formation avancé en CAA ou une pratique approfondie et souhaitez accéder directement au niveau 3, contactez-nous.

Intra-établissement

Durée : 7 heures

Coût : 1680 euros €/jour . S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices et formateurs.

Intervenant.e.s : Formatrice ou formateur en Communication Alternative et Améliorée

Évaluation Évaluation des acquis tout au long de la formation. À l'issue de la formation, l'intervenant.e évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire.